

**FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DES VOSGES**

PROMOTION INTERNE

**LISTE D'APTITUDE DONNANT ACCES AU CADRE D'EMPLOIS
DES ATTACHES TERRITORIAUX**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département des VOSGES.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 Décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux, articles 5 - 1er et 2ème alinéas - et 6 -alinéa 1er -,

Vu l'arrêté en date du 31 janvier 2022 portant révision des lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion des Vosges,

Vu les 8 recrutements opérés par les collectivités affiliées au Centre de Gestion dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux,

Considérant que 2 postes sont ouverts,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude à l'emploi d'attaché territorial par voie de promotion interne est établie comme suit :

Mme DETRIE Catherine	Rédacteur Pal 2e cl	Centre de Gestion des Vosges	Liste d'aptitude du 15/09/2021
M.FILALI Boudjéma	Animateur Pal 2e cl	Communauté d'Agglomération d'EPINAL	
Mme MICHEL Christelle	Rédacteur Pal 1 ^e cl	Mairie de SAINT DIE DES VOSGES	

Article 2 : La durée de validité est de deux ans et peut être renouvelée une troisième et une quatrième année.

Article 3 : La présente liste d'aptitude se substitue à celle établie le 15 septembre 2021

Article 4 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et sera transmis à Monsieur le Préfet des Vosges.

Fait à Epinal, le 28 juin 2022
Le Président,

Michel BALLAND
Maire honoraire de Girmont

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2022

Application agréée E-legalite.com

99_AI-088-28880030-20220628-2022_06_G-R